



Un Palestinien de 14 ans devient le plus jeune prisonnier jamais détenu par Israël

Description

La peine d'Ayham al-Salaymeh est prononcée après un an et demi d'assignation à résidence.



Nawaf al-Salaymeh, à gauche, et son fils de 14 ans, Ayham, avant le début de sa peine de 12 mois d'emprisonnement (Alasimannews).

Par Mera Aladam, Middle East Eye, le 2 décembre 2024

Dimanche, Ayham al-Salaymeh, un Palestinien de 14 ans, a commencé sa peine d'emprisonnement d'un an, devenant ainsi le plus jeune Palestinien jamais emprisonné en Israël.

Nawaf, son père, a déclaré dans une vidéo qu'Ayham serait rendu de lui-même à l'administration pénitentiaire israélienne à la prison d'al-Maskoubiya. L'administration pénitentiaire a refusé qu'Ayham apporte des affaires personnelles comme des vêtements, des chaussures et d'autres objets.

La condamnation d'Ayham est intervenue après un an et demi d'assignation à résidence dans sa maison familiale située dans le quartier de Ras al-Amud à Silwan, à Jérusalem-Est occupée.

Avant d'entrer en prison, Nawaf a emmené son fils visiter une dernière fois leur ville natale, Jérusalem. Dans plusieurs clips diffusés en ligne, on voit Nawaf accompagner son fils et lui donner des conseils sur comment se comporter en prison.

« Chaque prisonnier le plus intérieurement est ton frère », lui dit son père dans une vidéo. « Ils sont tous comme toi. Ils ont été emprisonnés à cause de l'amour qu'ils portent à leur pays ».

Dans un autre clip, Nawaf s'inquiète pour la santé de son fils en prison, remarquant que d'autres prisonniers qui pesaient plus lourd que Ayham ont considérablement maigri.

« Le garçon pèse 30 kg maintenant, après un an d'emprisonnement, que va-t-il lui arriver ?

Les mineurs palestiniens traités comme population hostile

Fin janvier de l'année dernière, Ayham (12 ans à l'époque) et quatre autres garçons ont été arrêtés par les forces israéliennes. Selon un rapport publié par le groupe israélien de défense des droits humains, B'tselem, ils étaient accusés d'avoir jeté des pierres sur des colons israéliens. B'tselem a déclaré que les garçons avaient été soumis à des traitements humiliants et à des violences physiques au cours de leur interrogatoire.

« De telles arrestations d'enfants font partie de la politique oppressive globale d'Israël à Jérusalem-Est et dans toute la Cisjordanie », a critiqué le groupe, ajoutant que ce cas fait partie du traitement systématique des mineurs palestiniens par Israël.

« Le système judiciaire israélien traite les mineurs palestiniens comme faisant partie d'une population hostile, tous, adolescents comme adultes, présumés coupables jusqu'à ce que le contraire soit prouvé, et emploie leur encontre des mesures extrêmes qu'il n'oserait pas utiliser contre d'autres populations en Israël. »

Les garçons ont été relâchés après avoir payé une caution. Cependant, le 17 mai, la police israélienne a arrêté Ahmed, le frère aîné d'Ayham, et trois de ses cousins à leur domicile de Ras al-Amud.

Le père de l'enfant explique à Middle East Eye : « La police israélienne nous a dit qu'elle n'était pas satisfaite de l'assignation à résidence de l'enfant et qu'il devait se rendre à la police ».

« Nous avons rendu alors que nos câbles étaient ».

Pendant sa détention administrative, la famille n'a pas été autorisée à rendre visite à Ahmed (14 ans à l'époque) parce que son père est un ancien prisonnier et parce que sa mère possède une carte d'identité de Cisjordanie et le permis de visite lui a été refusé. Ahmed a été condamné pour avoir jeté des pierres.

Quelques mois plus tard, Ahmed a été assigné à résidence, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu temporaire entre le Hamas et Israël.

Enfants condamnés pour « terrorisme »

Au début du mois de novembre, le parlement israélien a approuvé un ordre temporaire de cinq ans qui rend possible des peines de prison pour enfants condamnés de crimes capitaux considérés comme du « terrorisme » à partir de l'âge de 12 ans.

La loi a été approuvée aux deuxièmes et troisièmes tours avec 55 voix contre 33. Selon cette nouvelle loi, les enfants continueraient leur peine en prison même après avoir atteint l'âge de 14 ans.

En outre, une clause valable trois ans permet aux tribunaux d'incarcérer des mineurs en prison plutôt que dans des établissements pour mineurs pendant 10 jours maximum s'ils sont considérés comme dangereux pour autrui.

Selon la Palestinian Prisoners Society, Israël a détenu 270 enfants dans plusieurs prisons, dont les prisons Ofer, de Megiddo et de Damon.

Ces trois lieux ont été signalés pour violations extrêmes des droits humains et mauvaises conditions, telles que les passages tabac brutaux, les abus sexuels, les tortures physiques et psychologiques, la surpopulation et la négligence médicale.

Source : [Middle East Eye](#)

Traduction : SP pour l'Agence Média Palestine

date créée

2024/12/04